



## CONSEIL GENERAL

### La commission financière

Place de l'Hôtel-de-Ville 3  
CH-1700 Fribourg  
[www.ville-fribourg.ch](http://www.ville-fribourg.ch)  
[secretariat.conseilgeneral@ville-fr.ch](mailto:secretariat.conseilgeneral@ville-fr.ch)

Aux membres du Conseil général  
de la Ville de Fribourg

Fribourg, le 9 mai 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le 15 décembre 2014, conformément à l'article 98 LCO, vous avez, sur proposition de la Commission financière, décidé de désigner la Fiduciaire REVICOR Consulting SA, route des Arsenaux 41 à 1701 Fribourg en qualité d'organe de révision des comptes communaux de l'exercice 2015, ainsi que, sous réserve de confirmation, des exercices 2016 et 2017.

La Commission financière porte une appréciation très positive sur la révision effectuée par le mandataire. Le champ d'action est large; les analyses sont conduites avec rigueur; les travaux reposent sur des démarches précises; les conclusions sont solidement étayées.

#### Proposition

En sa séance du 8 mai 2017, la Commission financière a décidé de proposer aux membres du Conseil général de renouveler le mandat donné à la Fiduciaire REVICOR Consulting SA, route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg couvrant l'exercice 2016, déjà révisé, ainsi que celui de l'année suivante.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de notre considération distinguée.

**AU NOM DE LA COMMISSION FINANCIERE  
DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG**

Le Président

François Ingold

Le Collaborateur scientifique:

Mathieu Maridor

**Copie:** au Conseil communal